BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

La Bouëxière

www.mairie-labouexiere.fr

contact

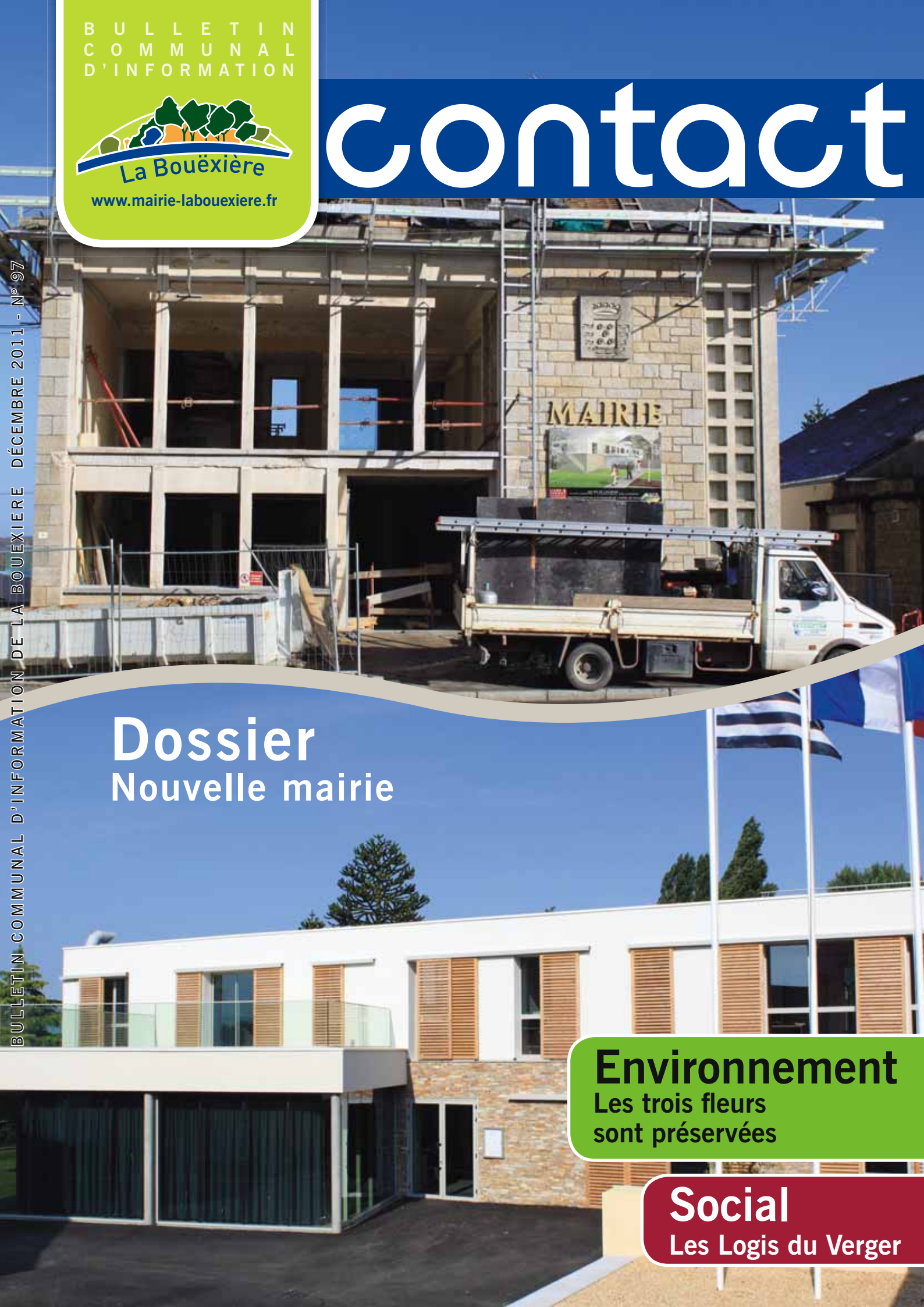

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION DE LA BOUEXIERE DÉCEMBRE 2011 - N° 97

Dossier
Nouvelle mairie

Environnement
Les trois fleurs sont préservées

Social
Les Logis du Verger

ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR

Avantages fiscaux *

Bardage

garantie fabricant :

50 ans

Ce procédé technologique CANADIEN est utilisé sur plus de 2 maisons sur 3

AVANT

APRÈS

Renseignements et DEVIS GRATUITS

MHA9 SARL
La Cueillerais
35 340 LA BOUÈXIÈRE
Tél / Fax : 02 99 62 60 77
Mobile : 06 24 71 48 09
www : mha9.fr
contact@mha9.fr

* TVA 5,5%, Crédit d'impôts, PTZ (Prêt à Taux Zéro), autres aides selon votre habitation et vos ressources, ...

Michel FÉLIOT
Isolation par l'extérieur

Couverture
Zinguerie

Maison en bois
Charpente

5 rue de Servon - Bellevue
35340 LA BOUËXIÈRE
Tél. 02 99 04 42 39
Fax 02 99 04 49 98
couverture.feliot@orange.fr

PIZZAS à EMPORTER
depuis 1996
PEPPERONI®
Le goût et la qualité à votre portée

PIZZERIA
SUR PLACE À EMPORTER
ET LIVRAISON À DOMICILE

OUVERT 6J/7
FERMÉ LE LUNDI
OUVERT TOUS
LES JOURS FÉRIÉS

PIZZAS
KEBABS
TARTES

1 rue St Martin (en face de l'église)
35340 LA BOUËXIÈRE - Tél. 02 99 04 48 48

Imprimerie
Offset & numérique
GPO
IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement
www.imprimerie-gpo.com

Plaquettes - Brochures
Mailings - Carnets
Affiches - Factures
Têtes de lettre - Cartes de visite
Enveloppes - Faire-part
...

ZA de Bellevue • Rue Louis Blériot
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD
Tél. 02 99 62 49 40 • Fax. 02 99 62 01 58
gpo42@wanadoo.fr

Lecoq Boutique
Pour tous les jours et les grands jours...

PRÊT-À-PORTER
Homme-Femme
du sportwear
à la cérémonie

Accessoires
Bijoux
Sous-vêtements
Linge de maison

7, rue Théophile Rémond ■ 35340 La Bouëxière
✆ 02 99 04 42 47

SOMMAIRE

4 Vie municipale

8 Travaux / Urbanisme

10 Dossier : nouvelle mairie

13 Social

14 Environnement

16 Enfance / Jeunesse

18 Culture

20 Evénements

22 Vie des entreprises

24 Vie des associations

Directeur de publication : Stéphane PIQUET
Rédactrice en chef : Cécile BELLANGER
Secrétaire de rédaction : Bettina ETIENNE
Dépôt légal : DÉCEMBRE 2011
Rédaction, composition, mise en page :
COMMISSION INFORMATION - REPRODUCTION INTERDITE
Imprimerie : GPO Thorigné-Fouillard - 02 99 62 49 40
Date de dépôt des prochains articles :
le mercredi 4 janvier 2012, à 12 h, dernier délai.
Tout article transmis après cette date ne sera pas publié.
Vous pouvez transmettre vos textes soit manuscrits, soit par Internet :
article.contact@mairie-labouexiere.fr

Légende page couverture :
Les différentes étapes de la mairie.

Trois années constructives

Votre maire,
Stéphane Piquet

A mi-mandat, le travail entrepris par la municipalité s'inscrit dans le paysage de la commune. Des "gros" dossiers sont sortis de terre, sont devenus des bâtiments ou des nouveaux quartiers qui vont marquer la vie de La Bouëxière : l'extension et la rénovation de la mairie, le bâtiment intergénérationnel Les Logis du Verger avec la micro-crèche notamment, les nouveaux locaux du Point Accueil Emploi et, surtout, les nouvelles habitations dans la ZAC de Maisonneuve et bientôt, à l'Orée du Bois et aux Landes de Bellevue.

ZAC Maisonneuve :
la zone d'habitat individuel bientôt terminée
Après une restructuration du projet qui a permis à tous d'acquérir un terrain au prix le plus bas de 90 €/m2, une cinquantaine de familles se sont installées. La concertation a été au cœur du projet, tout particulièrement pendant la phase de travaux qui a pu entraîner des désagréments. Dans quelques semaines, la voirie sera terminée et nous sommes persuadés que l'organisation architecturale et paysagère saura satisfaire au mieux les nouveaux habitants, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Les Logis du Verger : premiers logements à loyers modérés depuis 10 ans
Le bailleur social Aiguillon Construction a accueilli les premiers locataires dans le collectif Les Logis du Verger, situé à côté de la Résidence du Val de Chevré. La prestation de belle qualité au niveau architectural et environnemental satisfait les locataires, en particulier les personnes plus âgées, grâce à des aménagements adaptés. Il reste quelques logements disponibles à attribuer. Quant à la micro-crèche, elle ouvrira ses portes début janvier.

Des locaux agréables et fonctionnels pour la mairie et le Point Accueil Emploi
Enfin, après trois ans de travaux, trois ans de recherche acharnée d'économies, le bâtiment qui abrite la mairie et le Point Accueil Emploi est terminé ! La commune dispose aujourd'hui de locaux fonctionnels et agréables. La qualité de l'accueil sera ainsi renforcée pour la satisfaction de tous. Ces économies importantes ont permis de poursuivre la politique d'investissement pour que notre commune soit plus conviviale et agréable à vivre.
L'inauguration d'une mairie - ce lieu de l'unité, de la solidarité et de la citoyenneté - est tout un symbole qu'il ne faut pas manquer ! Nous vous invitons le 17 décembre à venir découvrir les nouveaux locaux lors d'une porte ouverte et de la cérémonie officielle. Ce sera jour de fête à La Bouëxière, d'autant que c'est également la date du fameux marché de Noël des artisans et commerçants de la commune.
Je vous souhaite, ainsi que toute mon équipe, de joyeuses fêtes de fin d'année.

L'essentiel des délibérations

Conseils municipaux du 13 septembre et

Urbanisme et travaux

Classement de voirie dans le domaine public communal

Le conseil municipal régularise la situation administrative de diverses voies, notamment celles de la résidence Paul Féval et du lotissement du domaine de Bellevue, et approuve l'intégration de la voirie de la ZAC des Rochers.

Cession de parcelles

Suite à l'avis favorable du commissaire enquêteur, les demandes suivantes sont acceptées :

- au Manoir de la Teillais, M. et Mme Lavocat souhaitent acheter une portion de 25 mètres du chemin d'accès à leur propriété,
- au Bois Cottage, M. Harel souhaite acquérir une partie d'un talus jouxtant sa maison,
- aux Forges de Sérigné, M. Rolland souhaite acquérir un chemin longeant sa maison.

Ces parcelles sont déclassées et seront vendues au prix de 0,45 € le m², les frais afférents à ces ventes étant pris en charge par les acquéreurs.

Déclassement d'une partie de la place de l'Europe

Suite aux remarques recueillies lors de l'enquête publique, à la lecture de la note de présentation et aux éléments recueillis auprès de Monsieur le Maire, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à ce déclassement.

Le conseil municipal, à la majorité (un vote contre), approuve le déclassement de la partie de la place de l'Europe concernée par le projet immobilier.

Travaux de la mairie

- avenant n°2 en plus-value de l'entreprise PELE : suite à la modification des plans, des placards et des portes supplémentaires sont nécessaires, pour un montant de 7 754,94 €HT,
- avenant n°3 en plus-value de l'entreprise HERVAGAULT : des travaux supplémentaires de peinture nécessitent un avenant d'un montant de 690,70 €HT,
- avenant n°3 en plus-value de l'entreprise PELE : l'habillage d'un poteau doit être modifié, afin de prendre moins de place dans l'espace d'accueil, pour un montant de 1 188,25 €HT,
- avenant n° 3 en moins-value de l'entreprise S.A.P.I. : des modifications effectuées dans la mise en œuvre des plafonds entraînent une moins-value de 1 768,80 €HT,
- avenant n° 5 en plus-value de l'entreprise MARSE : il est nécessaire de déposer les dalles en gravillons lavés de l'entrée principale de la mairie, de procéder à des reprises de pierres sur la façade et d'enduire un soubassement, pour un montant de 1 746,80 €HT.

Rapports technique et financier du service d'assainissement collectif

Les rapports pour 2010 de la Nantaise des Eaux, délégataire pour la gestion du service d'assainissement collectif, font apparaître les chiffres suivants :

- 757 abonnés,
- 57 756 m³ facturés soit une moyenne de 76 m³ par abonné,
- pour une facture-type de 120 m³, le coût au m³ (parts communale et délégataire) passe de 2,0148 €HT à 2,0477 €HT.

PLU : modification n°5 et révisions simplifiées n°9, 10 et 11

Il s'agit de lancer ces diverses évolutions du PLU, qui feront l'objet d'une réunion publique de présentation et d'une enquête publique, avant d'être soumis à l'approbation du conseil municipal.

Modification n°5, point n°1 : secteur de Bellevue

– afin de finaliser à court terme l'urbanisation de la rue de la Forêt, transformation de la zone 2AUE (extension future) en UEb (extension du bourg) pour les parcelles E 552p et E 551p,

– afin de permettre un aménagement d'ensemble à moyen terme, transformation de la zone 2AUE en 1AUE (extension à court terme) pour les parcelles E 1767, 567, 549, 965p et agrandissement de l'emplacement réservé n° 7 pour permettre l'accès à cette zone.

Modification n°5, point n°2 : terrains en forme de drapeau

Pour permettre la densification du bourg, modification du règlement de la zone UC (centre bourg) sur l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives et les hauteurs maximales.

Modification n°5, point n°3 : secteur du Bouessay

Réduction de la largeur de l'emplacement réservé n°5 et passage en UEb de la parcelle située au nord de cet emplacement. Les propriétaires se sont engagés à prendre à leur charge la viabilisation de cette dent creuse.

Modification n°5, point n°4 : secteur de la Touche Ory

Pour permettre la pérennisation d'une exploitation de maraîchage bio, passage en Nb (zone naturelle) d'une part du zonage Ns (station d'épuration).

Modification n°5, point n°5 : secteur rue de la Forêt

Pour corriger une erreur matérielle, intégrer en zone UCb (centre bourg) les parcelles 699 - 700 - 701 - 702 – 704.

Modification n°5, point n°6 : Coefficient d'Occupation des Sols (COS) et emprise au sol en zone UE

Dans l'objectif de densifier les zones UE (extension du bourg), conformément au SCOT du Pays de Rennes, augmenter le COS : 0,6 au lieu de 0,4 pour les zones UEa, 0,4 au lieu de 0,3 pour les zones UEb et 0,5 au lieu de 0,4 pour les zones UEc.

Modification n°5, point n°7 : activités commerciales et artisanales

Il est proposé de créer un zonage spéci-

du 18 octobre

fique en faveur du commerce de proximité, UCax, dans lequel le commerce et les services de proximité visent à être pérennisés : le règlement prévoira à cet effet l'interdiction de changement de destination des commerces existants. En outre, ce point définira les typologies d'activités admises selon les secteurs : centre bourg, zone artisanale de Bouvrot et zone artisanale de Bellevue.

Modification n°5, point n°8 : zonage d'assainissement collectif

Après mise à jour des études réalisées en 2007, l'extension du réseau d'assainissement collectif sur le secteur de Grande Fontaine, prévue en 2012, couvrira une zone un peu plus étendue.

Modification n°5, point n°9 : modification du règlement de la zone N (espaces naturels)

Le règlement de la zone N interdit les affouillements et exhaussements de sols de superficie supérieure à 100 m² et de dénivelé supérieur à 2 m. Cette disposition empêchant une gestion cohérente des eaux pluviales du projet de lotissement de Maisonneuve 2, il sera précisé que cette interdiction ne s'applique pas aux installations et équipements techniques liés aux réseaux des services publics ou des établissements d'intérêt collectif.

Révision simplifiée n°9 : zones Nh (espaces naturels avec constructions isolées)

L'évolution des zones Nh présentée dans ce projet de révision simplifiée vise à :

- modifier le périmètre de certains zonages Nh pour permettre aux tiers de mettre aux normes les habitations existantes (secteurs Le Buisson, la Havardière, le Chêne à la Vierge, Tatoux),
- créer des zonages Nh au lieu de zone agricole pour d'anciens sièges d'exploitation (Le Moulin du Bertry, le Bas Sévailles, Pré Primault),
- adapter le règlement littéral de façon mineure pour permettre d'une part, la création de serres de loisirs de 40 m² maximum et de 2,50 m de hauteur maximum et d'autre part les murs bahut jusqu'à 0,70 m de hauteur et dans le cas d'un terrain en pente, la hauteur du muret de 0,40 m maximum.

Révision simplifiée n°10 : espaces boisés

Cette révision vise à modifier à la marge le périmètre d'espaces boisés classés :

- dans le secteur de Mare Plate, pour permettre la pérennisation d'une activité économique en lien avec l'agriculture (asinerie),
- dans le secteur des Forges, afin de permettre la construction d'un hangar à matériel à proximité immédiate du bois pour faciliter le travail forestier.

Révision simplifiée n°11 : emplacements réservés

Cette révision a pour objet le déplacement d'un emplacement réservé et la création d'un nouvel emplacement réservé :

- au Petit Rochelet, déplacement de l'emplacement réservé n° 8 et extension de la zone 1 AUEa au sud de la RD 27 et extension de la zone UEa au nord de la RD 27, afin de permettre à terme un accès routier sécurisé aux ZAC des Rochers et du Rochelet,
- au centre bourg, création d'un emplacement réservé n° 10 entre le lotissement Saint Martin et la rue Théophile Rémond pour permettre la réhabilitation d'un cheminement doux qui existait auparavant.

Finances

Fiscalité locale

L'IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux) est une imposition à neuf composantes créée dans le cadre de la suppression de la Taxe Professionnelle et qui est perçue à compter de 2011.

Les simulations montrent que cet impôt génère une recette d'environ 17 000 € en 2011 sur le Pays de Liffré dont environ 11 000 € sur Liffré et 4 000 € sur La Bouëxière.

Les EPCI à Taxe Professionnelle Unique perçoivent cette nouvelle recette automatiquement à compter de 2011. Le Pays de Liffré, à fiscalité additionnelle et fiscalité de zone, ne peut percevoir cet impôt que si les élus du territoire le décident, ce qui est le cas.

Fixation de la redevance assainissement pour 2012

Cette redevance, payée par chaque foyer raccordé au réseau d'assainissement collectif, se compose d'une part forfaitaire, 12,91 €, inchangée, et d'un tarif de consommation, qui passe de 1,27 à 1,30 € par m³ d'eau consommée.

Révision de la taxe de raccordement à l'égout pour l'année 2012

Compte tenu des importants travaux d'extension prévus, cette taxe, qui concerne chaque construction nouvellement raccordée au réseau public d'assainissement collectif de la commune, passe de 850 € à 900 € (cf article p. 8).

Travaux de la mairie : contrat de prêt

Pour de financer la fin des travaux de la mairie, il convient de faire un emprunt de 350 000 €. Après consultation de quatre établissements bancaires, l'offre du Crédit Mutuel de Bretagne est retenue.

Cet emprunt, d'une durée de 20 ans, avec amortissement constant du capital, est au taux de 4,56 % par an.

Lotissement des *"Landes de Bellevue"* : contrat de prêt

Afin de financer les travaux de viabilisation du lotissement *"Les Landes de Bellevue"*, il est nécessaire de contracter un prêt relais d'un montant de 600 000 €, qui sera remboursé suite à la vente des

L'essentiel des délibérations

Conseils municipaux du 13 septembre et du 18 octobre

lots. Après consultation de quatre établissements bancaires, l'offre du Crédit Mutuel de Bretagne est retenue.
Cet emprunt, d'une durée de 2 ans, est à taux variable (Euribor 3 mois + 1,25 % de marge), remboursements anticipés sans frais.

Intercommunalité

Modification des statuts de la Communauté de Communes : aménagement de l'espace

En matière d'aménagement de l'espace, suite à plusieurs rencontres avec des organismes tels que la Chambre d'Agriculture et la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural de Bretagne (SAFER), il apparaît intéressant que les partenariats soient menés à l'échelle de la Communauté de Communes afin de disposer et de transmettre aux communes une connaissance permanente et actualisée du marché foncier local. Les statuts sont modifiés en conséquence.

Modification des statuts de la Communauté de Communes : ordures ménagères

La compétence ordures ménagères des communes membres de la Communauté de Communes du Pays de Liffré (CCPL) est actuellement exercée par le SICTOM des Forêts, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères. La compétence a été transférée à ce syndicat par les communes.
Dans un contexte financier tendu, la CCPL souhaite optimiser ses recettes, notamment au travers des dotations versées par l'Etat. Un élargissement des compétences exercées, en faisant croître le Coefficient d'Intégration Fiscal (CIF), irait dans ce sens. A cet effet, il est possible pour la CCPL de percevoir la redevance des ordures ménagères en lieu et place du SICTOM, à travers un transfert de compétence des ordures ménagères. La CCPL deviendrait ainsi adhérente au SICTOM en lieu et place des communes membres.

Présentation du rapport sur le prix et la qualité de l'eau

Le rapport 2010 du Syndicat des Eaux de Châteaubourg fait état d'une qualité de l'eau conforme aux objectifs. Une présentation résumée de ce rapport peut être consultée sur le site Internet de la commune à la rubrique *"Vie municipale / structures intercommunales"*.

Présentation du rapport annuel du SICTOM

Le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2010 fait état d'une stabilité des tonnages traités. Une présentation résumée de ce rapport peut être consultée sur le site Internet de la commune à la rubrique *"Vie municipale / structures intercommunales"*.

Présentation des rapports d'activités 2010 de la Communauté de Communes du Pays de Liffré et du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le conseil municipal prend acte de ces rapports, consultables sur le site Internet de la commune à la rubrique *"Vie municipale / structures intercommunales"*.

Divers

Attribution de la prime de fin d'année au personnel communal

Comme chaque année, il convient de fixer le montant de la prime de fin d'année attribuée au personnel communal. Elle s'élevait pour l'année 2010 à 598,15 € brut pour un agent à temps complet. La valeur d'indice sur l'année 2011 n'ayant pas évolué, le montant de cette prime reste identique à celle de 2010.

Concessions du cimetière

Une opération de régularisation des anciennes concessions a été lancée en 2007 : en parallèle avec l'informatisation de la gestion des concessions, trois panneaux ont été posés aux entrées du cimetière, invitant les personnes à venir à la mairie pour vérifier l'enregistrement et mettre à jour les données. En mai 2010, des panneaux individuels ont été mis devant les tombes non enregistrées.
A ce jour, il reste des emplacements pour lesquels nous ne connaissons ni les propriétaires, ni l'existence d'une concession : il est donc proposé de mettre en œuvre une procédure de reprise de tombes en état d'abandon.
Cette procédure consiste à : mettre un panneau individuel, dresser un procès-verbal de constat d'abandon, l'afficher en mairie et au cimetière.
Dans trois ans, concernant les tombes pour lesquelles la situation sera identique, un deuxième procès-verbal sera dressé. L'affichage sera effectué pendant un mois, puis le conseil municipal prendra une délibération pour autoriser le Maire à reprendre les concessions.
Outre les concessions non enregistrées, celles qui n'ont pas été renouvelées seront incluses dans la même procédure (pour les renouvellements, la concession peut être reprise après un délai de deux ans sans aucun avis à la famille).

Demande de subvention de l'association de judo

L'association de judo souhaite faire l'acquisition de tatamis par l'intermédiaire de la Fédération Française de judo, ce qui permet d'obtenir une réduction de 50%. A ce titre, une subvention de 1666 € lui est accordée. Les tatamis seront par la suite rétrocédés à la commune.

Hommage à M. Albert Hay

Maire honoraire de la commune de La Bouëxière, M. Albert Hay est décédé à son domicile le 30 septembre, à l'âge de 82 ans.
Elu conseiller municipal en 1983, il fut maire de 1989 à 2001, puis 1er adjoint jusqu'en 2008. Ces nombreuses années au service de la population, et en particulier les années pendant lesquelles il a présidé aux destinées de la commune, laissent de nombreuses réalisations : la salle polyvalente, la nouvelle station d'épuration, la rénovation du groupe scolaire public, sans compter le centre culturel de Maisonneuve, dont il était à juste titre particulièrement fier.
Ses compétences étaient reconnues au-delà de sa vocation de maire, au sein du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale, de l'association du Centre médical Rey-Leroux et de nombreuses autres associations et services.
Ses qualités humaines, ses valeurs de citoyenneté et de solidarité, sa bonne humeur et son respect des autres étaient reconnues de tous. Un hommage solennel lui a été rendu lors de ses obsèques et lors du conseil municipal du 18 octobre.
L'équipe municipale renouvelle à Madame Hay et à ses proches ses plus sincères condoléances.

Permanence Sécurité sociale

Si vous avez des difficultés à vous déplacer ou si vous avez besoin d'accompagnement dans vos démarches (CMU…), l'assurance maladie vous accueille sur rendez-vous à la mairie de La Bouëxière à compter du 1er décembre. Pour prendre rendez-vous, contactez le 36 46.

RAPPEL

L'intégralité des délibérations et des comptes rendus est consultable en mairie aux heures d'ouverture habituelles et sur le site www.mairie-labouexiere.fr

Inscriptions sur les listes électorales

Afin de pouvoir voter lors des élections présidentielles et législatives qui se dérouleront en 2012, vous devez impérativement vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011. Merci de vous présenter à la mairie muni d'un justificatif de domicile récent et de votre carte d'identité en cours de validité.
Pour les personnes ayant déménagé au sein de la commune, merci de nous communiquer votre nouvelle adresse afin de recevoir votre carte électorale.
Les jeunes, qui ont eu ou auront 18 ans entre le 1er mars 2011 et le 29 février 2012, et qui n'ont pas reçu de courrier les informant de leur inscription d'office* sur les listes électorales, doivent venir s'inscrire avant le 31 décembre 2011.
Les jeunes, qui atteindront la majorité entre le 1er mars et le 21 avril 2012 (veille du 1er tour des élections présidentielles) et qui recevront un courrier les informant de leur inscription d'office, pourront prendre part au scrutin présidentiel. Ceux l'atteignant entre le 1er et le 2nd tour (6 mai) ne pourront pas participer au 2nd tour, la majorité devant être atteinte la veille du 1er tour.
Il en est de même pour les élections législatives qui se dérouleront les 10 et 17 juin 2012.
* L'inscription d'office est valable pour les jeunes ayant effectué leur recensement militaire (16 ans) sur la commune de La Bouëxière.

Réunion de quartier “Grande Fontaine”

Le samedi 15 octobre à 10h, près de l’abribus de Grande Fontaine, les élus sont venus à la rencontre d’une vingtaine de riverains. Deux points principaux ont été abordés : l’extension du réseau d’assainissement et la sécurité routière.

Extension du réseau d’assainissement

Des études, réalisées en 2001, avaient fait apparaître le secteur de Grande Fontaine comme zone prioritaire pour l’extension du réseau collectif d’assainissement.

Ces études viennent d’être réactualisées et le périmètre initialement prévu va être légèrement étendu : en plus des allées de la Vignole et de la Tannerie et des parties centrales des allées du Désert, de Bellevue et de Grande Fontaine, l’intégralité de l’allée de Bellevue et quelques maisons en direction du Désert seront desservies.

Ce sont ainsi près de 90 maisons qui vont être raccordées au réseau.

Les travaux vont se dérouler en 2012, leur montant estimé est de 610 000 €HT.

Tous les usagers seront consultés sur l’emplacement de leur branchement. Les travaux de raccordement à l’intérieur de leur propriété seront à leur charge. Une grande attention devra être apportée à bien séparer les eaux usées des eaux pluviales.

Ces travaux de raccordement devront se faire dans les deux ans, mais des dérogations pourront être étudiées pour allonger ce délai pour les usagers qui auraient récemment installé ou remis aux normes leur système d’assainissement individuel.

(Dernière minute : Dans l’attente d’une éventuelle subvention, à hauteur de 10 %, de l’Agence de l’Eau, les travaux sont repoussés à 2013). L’agence de l’eau nous ayant informés que les crédits de subventions 2012 étaient épuisés, les travaux sont donc reportés en 2013.

Sécurité routière

Les riverains font état d’une vitesse excessive des véhicules, génératrice d’insécurité. Le point le plus critique se situe autour de l’abribus (intersections de l’allée de Grande Fontaine avec les allées du Désert et de la Vignole).

Après débats sur l’intérêt ou non de panneaux Stop (qui diminuent les risques de collisions, mais risquent d’encourager la vitesse sur la voie protégée), la solution suivante se dessine : limitations de vitesses à 70, puis à 50 sur les parties les plus urbanisées, busages et matérialisation de passages piétons pour sécuriser l’accès à l’abribus, test de bandes rugueuses avant les deux intersections, afin de forcer au respect des limitations de vitesse.

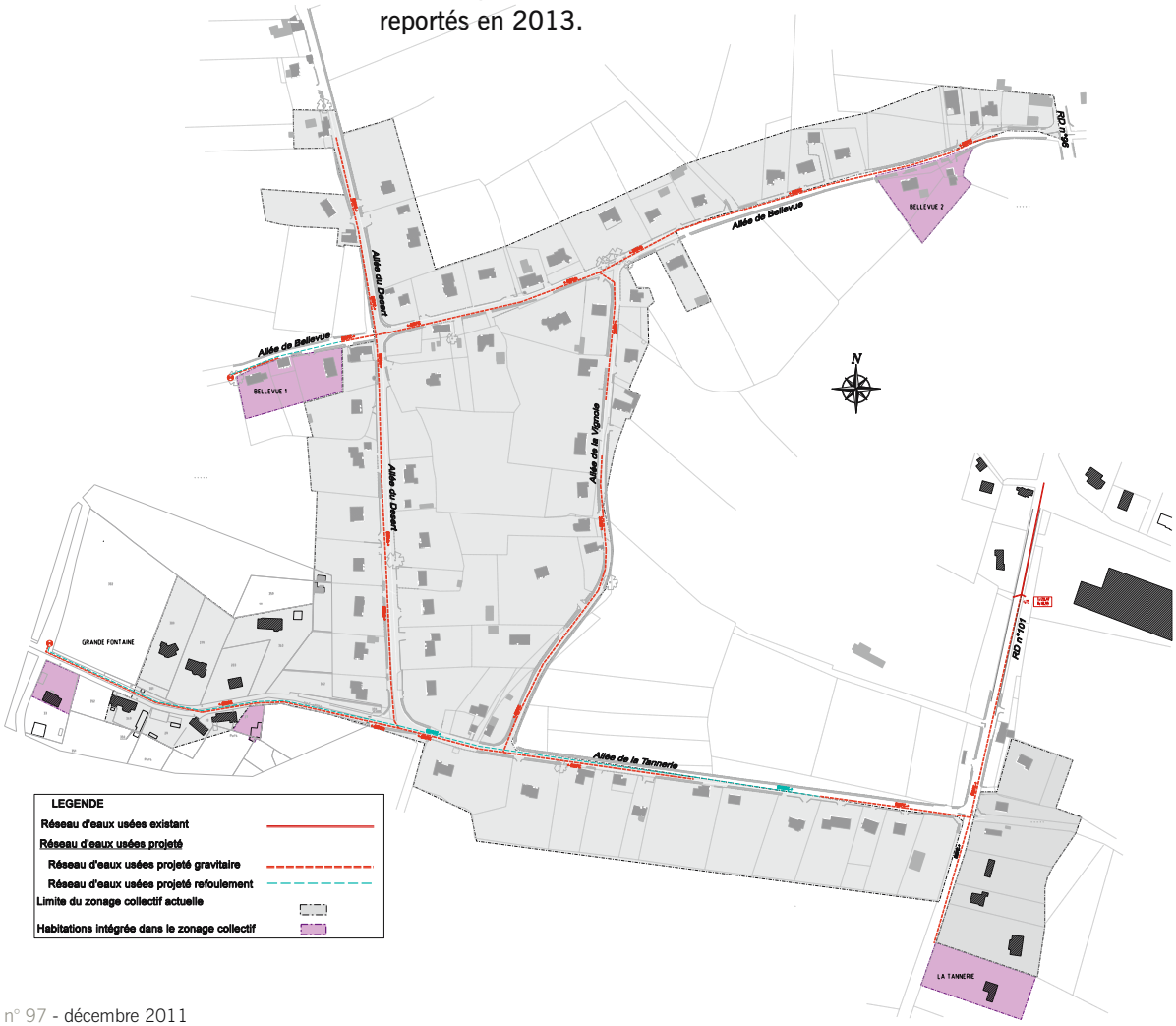

Sécurisation du centre ville : ça avance

La sécurité, en particulier celle des enfants, est une préoccupation majeure. C'est pourquoi dès 2008-2009, des travaux importants ont été effectués aux abords de l'école Saint Joseph afin de sécuriser la sortie des élèves. Puis des barrières de sécurité ont été posées aux abords de l'école Charles Tillon.
La sécurisation de l'ensemble des entrées de bourg est une priorité qui se traduit aujourd'hui par :

- Des ronds-points sur les routes de Liffré et de Vitré,
- Des plateaux ralentisseurs rues Paul Féval et Jean-Marie Pavy.

L'aménagement du centre-bourg dans les mois à venir contribuera également à améliorer l'accessibilité des commerces et des bâtiments publics. Un aménagement sera notamment réalisé au niveau de l'église afin de ralentir la vitesse et de permettre l'accessibilité de l'église.
Enfin, une étude est en cours auprès du Conseil général pour mettre en place un système permettant de réduire la vitesse des véhicules en entrée de ville, route de Saint Aubin du Cormier.

Réunion de quartier la Dobiais

C'est dorénavant une démarche participative régulière. Dans plusieurs quartiers de la commune, les élus rencontrent les habitants pour échanger sur des problématiques locales afin de mieux répondre aux préoccupations de chacun.
En ce qui concerne le quartier de la Dobiais, un point sur les travaux a été fait et une grande partie des propositions ont été prises en compte. Un dos d'âne a d'ores et déjà été mis en place ; un cheminement doux sera réalisé jusqu'au gîte, et des potelets de sécurisation seront posés aux abords des habitations sur la route de Vitré.

La mairie est enfin

**En juillet 2007, la précédente municipalité lançait un appel d'offres pour l'exten
Quatre ans plus tard, le chantier est terminé et samedi 17 décembre, vous êtes
Rappelons que ce nouveau bâtiment est HQE (Haute Qualité Environnementale).
Dans ce dossier spécial Nouvelle mairie, vous trouverez l'historique et les chi**

Retour en quelques dates sur ce chantier

2006
Lancement d'un concours d'architecte et choix du projet.

Juillet 2007
Lancement de l'appel d'offres.

Décembre 2007
Une partie des marchés est votée en conseil municipal.

26 décembre 2007
Ouverture du chantier de la mairie.

Janvier 2008
Tous les marchés, sauf celui des menuiseries intérieures et du nettoyage, sont signés avec un dépassement des prix de 15% par rapport à l'enveloppe prévisionnelle donnée par l'architecte. Les accès extérieurs (parvis, escaliers) ne sont pas chiffrés.

Mars 2008
Elections municipales et changement de municipalité.

Printemps - Eté 2008
Stéphane Piquet, maire, Nathalie Jeunot, conseillère déléguée, et Gilbert Le Rousseau, adjoint à l'Urbanisme, rencontrent l'ensemble des entreprises attributaires des marchés afin de réviser le niveau initial de prestations et de diminuer le coût des travaux (cf. encadré sur les chiffres).

L'historique du chantier

Le chantier de la mairie, sous la maîtrise du cabinet d'architectes rennais Liard&Tanguy, en étroite concertation avec la municipalité, aura mobilisé une vingtaine d'entreprises dans tous les corps de métier du bâtiment, d'innombrables commissions, réunions de chantier et de concertation avec tous les acteurs. Ce chantier aura aussi connu deux municipalités, deux déménagements (de l'ancien bâtiment au nouveau, puis du nouveau à la partie rénovée).
Malheureusement, il aura également été endeuillé par le décès d'un ouvrier qui venait livrer des matériaux.
Comme pour tout chantier de cette envergure, celui de la nouvelle mairie aura paru long avec des retards dus à de (forcément) mauvaises surprises, aux disponibilités des entreprises et, il faut le dire, à la municipalité qui sans cesse a cherché des solutions pour faire des économies sur le coût global initial (cf. l'encadré sur les chiffres). Une de ces solutions a été notamment de garder les planchers et la charpente de l'ancienne mairie, plutôt que de les démolir pour en construire d'autres.

Une œuvre d'art sur la façade

Lors de l'inauguration de la mairie, vous découvrirez le fronton Liberté Egalité Fraternité commandé à l'artiste bouëxiérais Gil. Cette œuvre d'art sera apposée sous le blason de la commune sur la façade sud.

SIER

terminée !

sion et la rénovation de la mairie.
tous invités à venir inaugurer le nouvel hôtel de ville de la commune !

ffres de ce chantier important.

Ce qui va changer

La mairie occupe désormais trois niveaux, avec ascenseur : le sous-sol, le rez-de-chaussée et le 1er étage. Voici ce qui va changer dans ce nouvel espace :

• Vous entrerez de nouveau dans la mairie par la grande porte, rue Théophile Rémond, au centre du bourg ! L'espace accueil est plus spacieux et plus clair : vous serez accueillis, derrière un large bureau, par les agents d'accueil. Une petite salle annexe permettra de recevoir le public en toute confidentialité. En 2012, une borne informatique sera mise à la disposition de tous.

• Le bureau de la personne chargée de l'état civil et de la communication se situera tout près de l'accueil.

• Le bureau du policier municipal se rapprochera également de l'entrée de la mairie, à droite en entrant dans l'accueil.

• Le pôle animation et jeunesse occupera un bureau commun au premier étage, dans la partie rénovée.

• Le pôle social (Centre Communal d'Action sociale) ne changera pas de place mais disposera d'un bureau pour lui tout seul, avec une entrée indépendante, accessible aux personnes à mobilité réduite.

• Les membres de l'opposition bénéficieront d'un bureau.

• Le Point Accueil Emploi, situé depuis plusieurs années dans les pièces préfabriquées sous le Centre culturel Maisonneuve, emménagera dans un espace indépendant situé au sous-sol de la mairie sur 100 m² environ (l'accueil, le bureau du policier municipal et la cafétéria actuels).

Automne 2008
Début des travaux d'extension.

Janvier 2010
Déménagement des services de l'ancienne mairie dans les nouveaux locaux, et ouverture au public.

20 février 2010
Célébration du premier mariage dans la nouvelle salle des mariages et du conseil.

Février 2010
Aménagement des parkings et des abords de la mairie, côté Allée des Marronniers.

Printemps - Eté 2010
Pour la rénovation de l'ancienne mairie, étude d'un nouveau projet avec l'architecte pour conserver les planchers existants. L'architecte et toutes les entreprises ont dû reprendre leurs plans et fournir de nouveaux devis.

Automne 2010
Début des travaux de rénovation.

Novembre 2011
Fin des travaux, déménagement d'une partie des services dans l'espace rénové, réalisation des aménagements extérieurs, côté rue Théophile Rémond.

16 décembre 2011
Le Point Accueil Emploi intègre le bâtiment.

17 décembre 2011
Inauguration de la nouvelle mairie.

19 décembre 2011
Ouverture au public.

Les chiffres

Montants des marchés de travaux d'extension et de rénovation :
Montant initial (avant mars 2008) : 2 328 928 € TTC.
Montant novembre 2011 (avant actualisations) : 1 983 397 € TTC.
Soit, une économie de plus de 345 000 € par rapport au montant initial.

Il faut ajouter à ce montant des travaux :
Etudes, expertises, maîtrise d'œuvre, assurances… : 369 000 € TTC.
Abords (entrées, espaces verts, réseaux, parking…) : 226 000 € TTC.
Mobilier, stores, informatique, téléphonie : 72 000 € TTC.
Estimation des actualisations et finitions : 100 000 € TTC.

Soit un coût total du programme de :
2 750 000 € TTC.

Financement :
Emprunts : 1 150 000 € TTC.
Subventions d'Etat : 170 000 € TTC.
Autofinancement : 1 430 000 € TTC.

Le bilan définitif sera publié dans un prochain Contact.

Venez inaugurer votre hôtel de ville !

Une nouvelle mairie dans une ville, c'est tout un symbole ! L'ancienne mairie datait de 1959. Samedi 17 décembre, venez découvrir et participer à l'inauguration de cette mairie rénovée et agrandie.

Programme
15 h :
Inauguration officielle, suivie d'une visite et d'un vin d'honneur.
A 16 h, 17 h et 18 h :
Trois départs de visite avec la participation de la troupe bouëxiéraise de théâtre Passage à l'acte.

19 h :
Illumination de la façade.
Il est fortement conseillé de réserver pour pouvoir participer à l'inauguration. Pour ce faire, merci de déposer ce coupon de participation au secrétariat de la mairie, ou de téléphoner au 02 99 62 62 95.

Coupon réponse inauguration de la mairie le 17 décembre

M./Mme .....

Participera ❒ oui ❒ non

Nombre de personnes : .....

Les Logis du Verger : les locataires emménagent

Mardi 29 novembre, Aiguillon Construction a remis les clés aux premiers habitants des Logis du Verger, le bâtiment intergénérationnel situé dans le lotissement Maisonneuve. Ce fut un moment émouvant pour ces nouveaux locataires qui, pour certains, attendaient un logement depuis longue date.

29 novembre au soir : les représentants du groupe Aiguillon, M. le Maire et Aline Guilbert, adjointe aux Affaires sociales, ont reçu les locataires des nouveaux logements, des T2 et T3, au cours d'une *"cérémonie de remise des clés"*. Stéphane Piquet a accueilli les nouveaux arrivants et a insisté sur le niveau de prestation des matériaux et équipements de ce bâtiment HQE (Haute Qualité Environnementale) : bacs à douche encastrés, veilleuses pour prévenir les risques de chute la nuit dans les appartements du rez de chaussée, digicode adapté aux mal voyants, visiophone, détecteurs de mouvement pour l'éclairage dans les parties communes… jardin d'hiver. *"Toutes ces prestations font des Logis du Verger un bâtiment de haute qualité qui n'a rien à envier aux résidences privées. Des élus du département sont d'ailleurs venus vendredi 25 novembre étudier ce concept novateur d'intergénérationnel sous un même toit"*.

Aline Guilbert a développé l'aspect intergénérationnel de ce bâtiment : *"Sur un même site, cohabitent de jeunes ménages, des personnes âgées et des enfants. La micro-crèche accueillera début janvier 10 enfants. Le CCAS finalise l'aménagement de la salle de convivialité qui sera mise à disposition des locataires du bâtiment, et plus largement des habitants de la commune dans le cadre d'activités intergénérationnelles. Des projets culturels sont d'ores et déjà en cours d'élaboration ; les nouveaux locataires sont invités à communiquer des idées d'animation. Marie Gerault, Bouëxiéraise (non locataire), s'est proposé de mettre en place bénévolement des animations un mercredi après-midi par mois."*

Les représentants du groupe Aiguillon ont ensuite procédé à la remise des clés : échange de documents, conseils pratiques et encouragements au respect des lieux et à la solidarité entre locataires… la rencontre s'est achevée par la signature des contrats de location, un verre de l'amitié entre futurs voisins et la visite des appartements.

Les Logis du Verger abritent les 22 premiers logements à loyers modérés construits depuis ces 10 dernières années.

Paroles aux nouveaux locataires

Paroles aux nouveaux locataires :
"On va être bien là-bas !"
"Quelle chance, c'est un rêve."
"C'est un beau projet."
"On pourrait faire un après-midi crêpes tous ensemble… !"

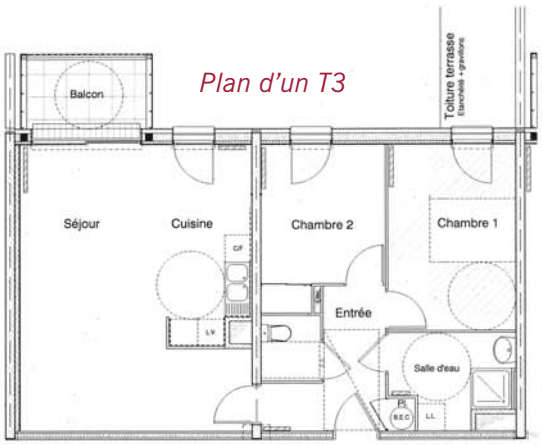

Remise des clés.

Semaine Bleue

Pour la deuxième année consécutive, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place une après midi intergénérationnelle dans le cadre de la Semaine bleue. Cette année, dix-sept enfants de l'ALSH sont allés en car à la Résidence du Val de Chevré chercher leurs quinze *"camarades"* de l'après-midi pour rejoindre l'asinerie *"Histoires d'ânes"* de La Bouëxière.

Opération *"Jussie"*

Comme chaque année, à cette époque, l'association des pêcheurs de la Gaule romaine, avec le soutien des services techniques municipaux, effectue l'arrachage de la jussie.
Une première opération consistant à l'arrachage manuel à partir d'une embarcation avait eu lieu à la fin de l'été sur le pourtour de l'étang. Ces opérations sont menées en coopération avec le Syndicat Intercommunal du Bassin de Chevré qui finance une partie des travaux.
L'arrachage doit être effectué lentement afin de prélever le maximum de racines, celles-ci pouvant pénétrer les sédiments sur 2 à 3 mètres.
Une herse artisanale a été conçue pour cette tâche ; elle est déposée grâce à une barque sur le banc de jussie et tractée ensuite par un micro-tracteur équipé d'un câble et d'une poulie. Ce travail de fourmi est épuisant, mais efficace. Une douzaine de pêcheurs y participe.
Il faut rappeler que la jussie est une plante importée d'Amérique du Sud au XIXe siècle pour, à l'origine, décorer les aquariums… Rejetée dans le milieu naturel, elle a très vite colonisé plans d'eau, cours d'eau et rivières à faible débit. Sa prolifération met en danger l'équilibre biologique existant et favorise une sédimentation excessive. A l'hiver, le niveau de l'étang sera abaissé de façon à favoriser le gel des racines sur la queue de l'étang.
Espérons que persévérance et météo nous aideront à bloquer la progression de cette espèce envahissante.

Concours des Maisons Fleuries

L'année 2011 est encore un succès pour la très bonne participation et la qualité des différentes présentations dans les catégories proposées. Un jury composé de personnes qualifiées dans les espaces verts des communes environnantes (Mme Valérie Godard, Liffré, M. Alexandre Barie, Servon sur Vilaine, M. Mickaël Chevrel, Saint Aubin du Cormier) s'est réuni le 30 juin pour parcourir les différents lieux de la commune et noter sur certains critères : aménagements d'ensemble, propreté et netteté, diversité et permanence, qualité et harmonie. Ils étaient accompagnés de Lionel Bouvet, responsable des espaces verts de la commune qui a concrétisé l'événement par des photos retransmises lors de la remise des prix. Cette dernière a eu lieu le 14 octobre en présence de M. le Maire et de tous les participants qui ont pu se déplacer.

Dans la catégorie Maisons Fleuries :

1. Mme Delphine Anger, Bon d'achat de 25 € à L'Arôme
2. M. et Mme Cornu, Bon d'achat de 20 € à Coloflore
3. M. et Mme Laferté, Bon d'achat de 15 € à L'Arôme

Mme Marcelle Savatte, Mme Anne-Marie Tropée, Mme Marie Mazurais, M. et Mme Derégnancourt, M. et Mme Vallée, Mme Simone Leverd ont reçu une variété de fleurs d'un montant de 10 € de chez Coloflore.

Dans la catégorie Balcons et Terrasses :

1. M. et Mme Brière, Bon d'achat de 25 € à Coloflore
2. Mme Hélène Pouyé, Bon d'achat de 20 € à L'Arôme
3. Mme Marie Allaire, Bon d'achat de 15 € à Coloflore

M. et Mme Guiller, Mme Colette Leyet, M. et Mme Montigné, Mme Elodie Mandon, Mme Jeannine Mandon ont reçu une variété de fleurs d'un montant de 10 € de chez Coloflore.

Dans la catégorie Jardins potagers :

1. Mme Catherine Delamontagne, Bon d'achat de 25 € à BDV (offert)
2. M. et Mme Cornu, Bon d'achat de 20 € à BDV
3. M. Vincent Malaval, Bon d'achat de 15 € à BDV

M. Philippe Gérault, M. Gérard Petit, Mme Anne-Marie Tropée, M. et Mme Le Briquir, M.et Mme Brière, M. et Mme Dollé, Mme Anne-Marie Moulin, M. et Mme Montigné, M. et Mme Breton, M. et Mme Teyre, M. Didier Jacob ont reçu une dizaine de variétés de graines, ainsi que des bulbes de fleurs pour un montant de 10 € de chez BDV.

Nous remercions tous les participants pour le travail qu'ils ont effectué pour embellir notre commune et partager les saveurs des légumes naturels produits dans leur jardin.

Palmarès des villes et villages fleuris : La Bouëxière de nouveau distinguée

Le jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris est passé en juillet pour *"inspecter"* les espaces verts de notre commune. Les résultats sont tombés le 17 novembre : La Bouëxière se distingue à nouveau par trois fleurs !

En quoi consiste ce label ?

Depuis 50 ans, le label Villes et Villages Fleuris a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes. Il récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie.

Les critères du CNVVF

En 2010, La Bouëxière a demandé à bénéficier d'un moratoire d'une année, le temps que les différents travaux (mairie, voirie, lotissement Maisonneuve) s'achèvent. Puis dès début 2011, des réunions entre élus et le personnel communal spécialisé dans les espaces verts ont permis de dégager un plan d'action afin de répondre aux critères du Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) :

- Le patrimoine paysager et végétal de la commune (arbres, arbustes, fleurs, couvres sols...).
- Les efforts faits par la commune pour améliorer le cadre de vie et l'engagement dans les actions de développement durable (respect de l'environnement, propreté, valorisation du bâti...).
- L'animation et la valorisation touristique (actions pédagogiques, sensibilisation et participation des habitants, promotion...).

La candidature de La Bouëxière

La municipalité a mis en avant la qualité du travail entrepris depuis plusieurs années, ainsi que les nouveaux projets qui ont été mis en place : la gestion différenciée des espaces verts, l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et la gestion économe de l'eau, à travers notamment l'arrosage *"doux"* effectué par le biais du cheval de trait, Oscar. Ont également été mis en avant les jardins familiaux par le Centre Communal d'Action Sociale, les nouveaux massifs (derrière la mairie) ou la revalorisation d'autres, plus *"développement durable"* avec des vivaces (au niveau de la Poste, devant l'ALSH).

La participation des bénévoles et des associations dans des actions ponctuelles (arrachage de la jussie, encadrement d'Oscar) a également compté dans le résultat final, ainsi que le Vie de jardin pour les animations, la sensibilisation et l'implication des habitants.

Un budget conséquent a par ailleurs été alloué : 50 000 €, comprenant 14 000 € pour l'achat de plantes (dont 40% consacrés à l'achat de plantes vivaces).

La commune de La Bouëxière est fière de ses trois fleurs et remercie toutes les personnes, professionnels des services techniques et habitants, qui ont contribué et contribuent à l'obtention de cette distinction. Rappelons que sur tout le département, 6 communes détiennent 4 étoiles, et 10 autres possèdent 3 étoiles, dont la nôtre !

CONSEIL NATIONAL
Village Fleuri
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Une collecte de jouets organisée par les enfants du C.M.E.

Deux de nos jeunes élus avaient sur leur programme la mise en place d'une collecte de jouets. Après l'approbation par l'ensemble du Conseil Municipal des Enfants, le projet a été lancé. Considérant que l'approche de Noël était une période favorable à la générosité, les samedis 19 et 26 novembre ont été choisis pour accueillir les personnes qui souhaitaient déposer leurs jouets, leurs livres et leurs jeux.
Lors de la réunion de travail du mardi 11 octobre, les enfants du C.M.E., ont réalisé des affiches et effectué des recherches sur Internet. Ces dernières avaient pour but de trouver des associations caritatives qui avaient dans leurs missions la distribution de jouets.
Nos jeunes élus souhaitaient que la collecte profite à la fois à des enfants proches de chez eux, mais aussi à ceux qui vivent à l'étranger. Les associations EMMAÜS et VONJY 35 ont été sollicitées.
EMMAÜS a été choisi pour deux aspects : l'insertion (ce sont des personnes en difficulté qui réparent les objets vétustes ou abimés) et la distribution des jouets.
VONJY 35 est une association familière des Bouëxiérais, qui a pour but d'aider la population malgache.
L'ensemble du Conseil Municipal des Enfants remercie toutes les personnes qui ont soutenu leur projet, contribuant ainsi à donner plus de 1000 jeux, jouets et livres.

La Passerelle

Pour les jeunes de la Passerelle, les vacances de la Toussaint ont été placées sous le signe de la créativité, de la découverte et du sport ! Les ateliers créatifs leur ont permis de s'initier, entre autre, au scrapbooking et à la peinture sur verre. Le vendredi après avoir pratiqué des expériences à l'espace des sciences aux Champs Libre à Rennes, ils ont pique-niqué et c'est avec beaucoup de plaisir qu'ils ont profité de la patinoire.

Les P'tits Castors

Les P'tits Castors ont organisé une braderie puériculture en association avec la halte garderie Doudou et Cie le 2 octobre. Les bénéfices ont été partagés entre les deux structures et ont permis de financer le spectacle de fin d'année qui s'est tenu le samedi 26 novembre.
Le lundi 30 octobre, nous nous sommes retrouvés pour aller visiter la bergerie de La Lande Ragot à Liffré, où nous sommes allés à la rencontre des agneaux et de leurs mères. Nous avons donné du grain aux moutons et le fermier nous a montré comment donner le biberon aux agneaux qui ne peuvent pas être nourris par leur mère. La démonstration de tonte a impressionné aussi bien les petits que les grands et nous a permis de rapporter de la laine fraîchement coupée. Nos petits loups ont ainsi pu réaliser de magnifiques petits agneaux blancs.
Lors de l'une des visites mensuelles des P'tits Castors à la maison de retraite, M. Casella est très généreusement venu accompagner les chants avec son accordéon pour la plus grande joie des petits, mais aussi des plus grands. Chaque groupe a ainsi pu interpréter des chansons de son répertoire, accompagné de cet instrument qui a ranimé les souvenirs des plus anciens et en a créé de nouveaux chez les plus jeunes.

Actuellement nous finalisons les préparatifs de notre spectacle de fin d'année, ainsi que la visite du Père Noël. Nous restons cependant ouverts à toutes les bonnes volontés, alors si vous avez des idées ou des suggestions de sorties ou visites adaptées aux petits, surtout n'hésitez pas à nous en faire part.
A bientôt chez Les P'tits Castors.

Ecole Charles Tillon

La sortie de la classe à Rennes

Nous sommes partis à Rennes lundi 10 octobre avec la classe de CP de Marianne. Le car nous a déposés à une station de métro qui s'appelle La Poterie. Nous sommes entrés dans un wagon mais il était en panne ! Nous avons attendu sagement qu'il redémarre ! Le métro est descendu sous terre (métro souterrain) ! Nous nous sommes arrêtés à la station Sainte Anne, puis nous avons rejoint notre guide Bérénice sur le parvis de la cathédrale. Elle nous a parlé de la cathédrale: elle a été construite surtout en granit à l'époque du Roi Soleil (Louis XIV). Puis nous sommes allés voir les remparts et la porte Mordelaise : c'est une porte pour entrer et sortir de la ville de Rennes au temps des chevaliers. Ensuite nous sommes allés sur la place des Lices : avant c'était un grand champ où les chevaliers organisaient des tournois avec leur chevaux.
Bérénice nous a raconté l'histoire de Duguesclin. Après, cette place est devenue un grand marché : on a construit un marché couvert, en briques de couleur.
Pour finir, elle nous a emmenés sur la place de la mairie et de l'opéra et au Parlement de Bretagne.
Nous sommes allés dans le car pour rentrer à l'école : nous étions en retard, bien fatigués mais très contents de notre journée.
(Texte dicté à la maîtresse par les CP)

Musique à la maternelle

Chaque lundi, Marie-Claire Royer et Brindille, sa mascotte, viennent à l'école. Marie-Claire joue de la flûte, de la guitare. Elle nous fait découvrir les instruments de musique et nous apprend plein de belles chansons. Les séances d'éveil musical ont lieu à l'école, elles durent 45 minutes et chaque classe en bénéficie une fois tous les 15 jours. C'est un temps fort, très apprécié des enfants, qui nous permet également de préparer chaque année un spectacle pour la fête de l'école.

Ecole Saint Joseph

Nettoyons la nature !

Vendredi 23 septembre, tous les élèves de l'école Saint-Joseph ont participé à l'action *"Nettoyons la nature !"*. Petits et grands ont collecté neuf sacs de déchets en une heure de ramassage sur des lieux proches de l'école.
L'idée était de sensibiliser les enfants à l'impact des déchets sur l'environnement. C'était l'occasion de rappeler que la nature a du mal à les détruire et que beaucoup de déchets peuvent resservir. Il suffit pour cela de les trier, de les séparer.
Cette action est une entrée pédagogique intéressante. Elle aide à prendre conscience que l'on peut salir et que l'on doit nettoyer. Ce projet se poursuivra en classe avec des réflexions sur le devenir de nos déchets, pour prendre conscience qu'il faut nettoyer, trier et recycler pour protéger notre planète.

Projet européen

Notre école a été retenue pour participer à un programme européen d'échanges pédagogiques avec plusieurs pays d'Europe : l'Italie, la Roumanie, l'Espagne et la Turquie.
Ce programme Comenius permet une coopération entre les élèves, les parents et les enseignants des écoles de plusieurs pays d'Europe. L'objectif est de promouvoir la compréhension des différentes cultures européennes grâce aux échanges et à la coopération entre les écoles de différents pays. Ce programme favorise également le développement de compétences, notamment linguistiques, tout en développant les notions de citoyenneté européenne. Le thème retenu pour ce nouveau projet de dix ans est l'Art.

Course d'endurance

Vendredi 14 octobre, tous les enfants de cycle 3 des écoles du secteur se sont retrouvés sur le stade de Liffré pour la course d'endurance. Plusieurs courses étaient proposées : de 12 mn à 24 mn, selon la motivation et l'âge de chacun. Les encouragements étaient nombreux. Beaucoup de parents ont couru avec leurs enfants. L'ambiance était très bonne. Il faut dire que le temps était idéal ! Après un goûter rapide, les enfants ont rejoint le car qui les a ramenés à l'école.

Les Coquecigrues pour toute la famille

Le festival des Coquecigrues prendra ses quartiers dans notre commune dimanche 12 février. Réservez bien cette date, des spectacles seront programmés pour toute la famille avec pour tous, la Cie morbihannaise du Roi Zizo (spectacle théâtral et de marionnettes autour de Don Quichotte, à 16h) et, pour les petits, la Cie du Rouge Gorge (théâtre d'ombres où il sera question de Trompette le petit éléphant, deux séances à 16h et 17h10). Ces deux spectacles auront lieu dans le Centre culturel Maisonneuve (sous chapiteau et dans la salle de la Corbière).
L'après-midi débutera avec une présentation du patrimoine dans le centre-bourg. Les membres de Buxeria Archéologie Histoire animeront cette visite.
Les Coquecigrues étant un festival très prisé en Ille et Vilaine, nous vous conseillons de réserver vos places au plus vite, directement auprès de leur structure. Il paraîtrait même que le Père Noël offrirait des packs spectacles permettant d'assister aux différents spectacles des Coquecigrues sur notre département !

Programme complet du festival sur le site, début décembre :
http://www.lescoquecigrues.com
Réservations : par mail via le formulaire du site web, par téléphone au 06 70 90 11 51 (du mercredi au samedi 12h-18h30) et auprès de la boutique (à partir du 4 janvier. 4, place Saint Germain, 35000 Rennes)

Accueil d'artistes chez l'habitant

Dans le cadre des Coquecigrues, la municipalité recherche des particuliers pour accueillir un ou deux artistes du mercredi soir 8 au dimanche matin 12 février 2012 (pour la nuit et les petits déjeuners). Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter Cécile Bellanger, adjointe à la Culture au 02 99 62 62 95.

Teen party

Vendredi 21 octobre, les adolescents de 13-15 ans sont venus faire la fête lors de la Teen party (ex Sensations scène).

Il faut dire que la soirée était organisée sur mesure, selon leurs envies et avec leur concours. En mai dernier, un questionnaire leur avait été adressé dans les collèges afin de savoir quel type de soirée leur plairait. Réponse : cinéma et dancefloor ! C'est donc le film Iron Man et une seconde partie dansante qui leur ont été proposés. 100 jeunes se sont lancés sur la piste, enchaînant chorégraphies collectives et danses électriques.
Teen party est le fruit d'une collaboration entre la municipalité et le point jeunes L'Escapade ; le partenariat s'est étendu cette année aux autres points jeunes du Pays de Liffré (Ercé près Liffré, Liffré, Chasné sur Illet et Dourdain) et à la Communauté de communes : l'intercommunalité a en effet financé un car qui a desservi toutes les communes, permettant à tous les jeunes de se rendre à la fête.

Bibliothèque "Tous en cœur"

Après nous avoir enchantés avec son spectacle *"Drôles de Pommes"* librement inspiré de l'album *"Trognon et Pépin"*, Marianne Franck revient pour notre plus grand plaisir et nous transporte cette fois-ci dans l'univers de l'illustrateur Carll Cneut :

Trois enfants dominés par l'autorité d'un quatrième, un ours vantard : mélangez le tout et vous obtiendrez un spectacle bourré de tendresse où les jeunes spectateurs ont un rôle à jouer et même plusieurs !

Un seul droit d'entrée : un cœur en papier de 10 cm x 10 cm que vous réaliserez chez vous en y mettant toute votre fantaisie et que vous apporterez avec vous pour le spectacle. Alors tous à vos pinceaux, à vos crayons… comme le cœur vous en dit !

Spectacle gratuit pour enfants à partir de 5 ans, le samedi 10 décembre à 10h30 à la médiathèque Ménouvel, sur réservation auprès de la bibliothèque.

Vacances de Noël

La bibliothèque sera fermée les samedis 24 et 31 décembre ainsi que les lundis 26 décembre et 2 janvier.

Madison

Vendredi 25 et mardi 29 novembre, une centaine de judokas, amateurs de taïso et de gymnastique sont venus apprendre le madison de Josselin Pariette : une chorégraphie burlesque, inspirée du spectacle qu'il a présenté en septembre au forum des associations.

Josselin Pariette viendra le 4 février dans le cadre de la journée *"Entrons dans la danse"*. D'ici là, vous pouvez réviser vos pas ou les apprendre en allant sur le site : www.mairie-labouexiere.fr, rubrique Actualités/Entrons dans la danse.

Lui et moi, ce lâche

LUI ET MOI, un duo d'artistes farfelus, lucides et émouvants, viennent nous présenter leur spectacle samedi 21 janvier, dans la salle du Moulin de Chevré. En rires et en chansons, ces anti-héros portent un regard oblique sur notre société. Chant polyphonique corse ou traditionnel celtique…, les deux clowns-poètes-chanteurs sont aussi de brillants vocalistes dotés d'une belle plume. Venez les rencontrer, eux et leur ironie désinvolte !

Ce spectacle est organisé en collaboration avec la ville de Liffré. Attention, le nombre de places est limité, pensez à réserver à la mairie.

Calendrier culturel

Samedi 10 décembre
Tous en cœur
Marianne Franck
10h30, Médiathèque Ménouvel
Gratuit, sur inscription
(Enfants à partir de 5 ans)

Samedi 17 décembre
Inauguration de la mairie
Sketchs de la Cie Passage à l'acte
A 16h, 17h, 18h
Gratuit
Voir encadré p. 12

Samedi 21 janvier
Lui et moi, ce lâche
21h, Moulin de Chevré
10 €/5 €

Samedi 4 février
Entrons dans la danse
Ateliers de salsa, rock, danse africaine, cha cha, country madison
Détails complets dans le Contact de février

Dimanche 12 février
Les Coquecigrues (festival)
Don Qui (pour tous)
Trompette le petit éléphant (pour les enfants)
Voir article P. 18 et détails complets dans Contact de février

Pour sa restauration, la “Gazelle” change de domicile…

Suite à la convention signée entre la municipalité et l’Amicale des sapeurs pompiers, l’ancien fourgon pompe tonne a quitté le centre de secours pour le hangar récemment acquis rue de la Forêt.
Ce véhicule a été acheté en 1966, à l’état de chassis auprès des établissements Huchet à Rennes. Cet ancien GMC 6X6, re-carrossé et équipé par les établissements Pelpel de Noyal a pris son service en 1967. Véhicule de type CCKW, pesant 11 tonnes à charge et fonctionnant à l’essence, a équipé le corps des pompiers communaux de La Bouëxière jusqu’en 1992. Il a participé à de nombreuses interventions et feux de forêt où sa puissance et sa maniabilité étaient reconnues. Possédant une citerne de 3000 l et une pompe indépendante, il est même intervenu en forêt de Paimpont.
La volonté, tant des pompiers que de la municipalité, de le conserver va permettre sa restauration, dans le cadre du patrimoine communal.
L’équipe des anciens, qui a effectué le mouvement et l’Amicale vont maintenant œuvrer auprès de lui. Bon courage à tous.

Agenda-Guide 2012

En cadeau dans ce Contact, l’Agenda-Guide 2012 de La Bouëxière. La municipalité remercie les annonceurs pour leur participation.

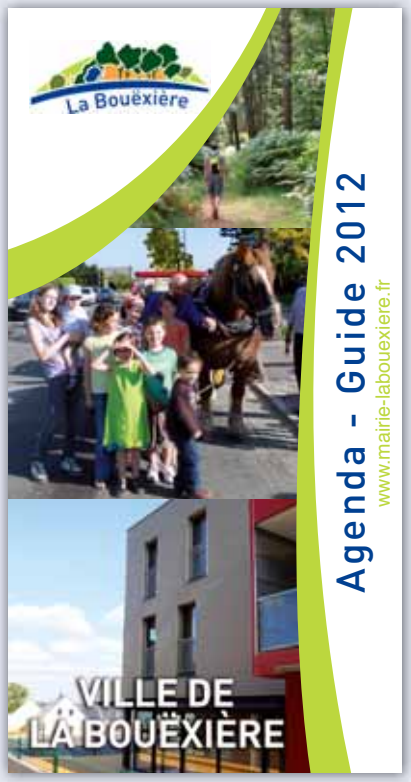

Commémoration du 11 Novembre

M. le Maire, les anciens combattants de La Bouëxière et la population se sont retrouvés le dimanche 13 novembre pour célébrer la fin du conflit de la Première guerre. Il a été remis par Pierre Coire, président de l’association de La Bouëxière et Jean-Yves Garnier président des Soldats de France de Melesse la médaille du mérite Argent de l’U.N.C à Messieurs Bernard Fraleux, Jean Henry, Francis Ory et l’Insigne Soldat de France à Pascal Bagot, Bernard Bossard, Pierre Guilleux, Alain Guyot, Jacques Lorant et Alain Troussier.

Vie de jardin sous le signe des épouvantails

Samedi 5 novembre, les jardiniers en herbe ou confirmés, ainsi que leurs épouvantails, étaient de sortie pour la 3ème édition du Vie de jardin. Sous un temps clément, le troc de plantes a permis aux uns de donner des plantes et aux autres de repartir avec de quoi épaissir une haie, manger des fruits rouges cet été ou encore tester une nouvelle fleur dans un parterre… Une vingtaine de randonneurs sont partis le matin à la découverte des champignons ; dans l'après-midi, le public est venu profiter des stands, animations sur les huiles essentielles et les jeux buissonniers… certains sont montés dans la cabane vidéo nomade pour une drôle d'expérience.

Une trentaine d'épouvantails randonneur, pêcheur à moules, en salopette, minuscules ou géants, ont défilé et concouru. Bravo aux trois gagnants : Clémence Lochon pour l'épouvantail le plus rigolo, Léna Rochard pour l'épouvantail le plus beau et Aymeric Godard (Liffré) pour l'épouvantail le plus écolo. A noter que l'épouvantail réalisé par les jeunes de La Passerelle n'a pas pu participer au concours pour cause de vandalisme.
Un grand merci à tous les bénévoles de cette manifestation (particuliers, membres des associations et structures partenaires), aux services techniques, aux commerçants qui ont *"joué le jeu"* en décorant leur vitrine, et à tous les Bouëxiérais qui ont exposé un épouvantail dans leur jardin !

Retrouvez le Vie de jardin à la Médiathèque Ménouvel : photos de la fête et des épouvantails et projection du film enregistré dans la cabane vidéo nomade sur le thème *"Et si La Bouëxière était un jardin extraordinaire, comment l'imagineriez-vous ?"*.

Marché de Noël

Comme chaque année, Art & Co organise une animation de fin d'année qui aura lieu le **samedi 17 décembre** à Maisonneuve.
Le Marché de Noël ouvrira ses portes à 14h. Une quinzaine d'exposants seront présents pour vous faire découvrir leurs différents produits.
L'après-midi se poursuivra avec des animations extérieures et **un spectacle de marionnettes** vous sera proposé à **18h**.
Enfin comme chaque année, **arrivée du Père Noël à 20h30** avec distribution de friandises pour les enfants.
Nous clôturerons cette journée par un **apéritif dinatoire** offert par les Artisans et Commerçants de la Bouëxière.
Prenez note de cette date, nous vous attendons nombreux.

Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le vendredi 6 janvier à 20h30 dans la salle polyvalente André Blot. Stéphane Piquet et son équipe vous présenteront les projets pour l'année 2012.
Merci de vous inscrire par le biais de ce coupon-réponse ou par téléphone auprès du secrétariat de la mairie.

Coupon réponse cérémonie des vœux du 6 janvier :
M./Mme .....
Participera ❒ oui ❒ non
Nombre de personnes : .....

Du nouveau sur le marché, le jeudi et le dimanche

Un nouveau commerçant est présent sur le marché du jeudi matin depuis la fin novembre. Il s'agit de M. Deboise, producteur maraîcher, qui officie par ailleurs le dimanche à Servon sur Vilaine. Sur son long étal bien achalandé de 25 mètres, vous trouverez toute l'année fruits et légumes. A ses côtés, comme tous les jeudis matin, le poissonnier, le charcutier et la vendeuse de galettes vous proposent des produits frais. Une commerçante vend également des vêtements une fois tous les quinze jours.

Par ailleurs, toujours place de l'Europe, Stéphane et Gérard Besnard, père et fils, vous donnent rendez-vous tous les dimanches, de 9h à 12h30, sur leur stand de coquillages et crustacés (huîtres, palourdes, crabes…). Originaires de Vivier sur Mer, leurs produits sont garantis du jour. De quoi s'offrir de bons plateaux de fruits de mer pour le dimanche midi !

Une professionnelle de l'immobilier

Béatrice Jess vient de démarrer son activité professionnelle sur la commune comme agent immobilier indépendant. Mandatée par le réseau national OptimHome, elle exerce son activité à partir de son domicile. *"OptimHome est la première agence immobilière de France sans boutique. Elle compte plus de 1000 collaborateurs sur le territoire national et est particulièrement bien implantée sur l'agglomération rennaise ; pour ma part, je prends en charge les secteurs du Pays de Liffré et de Saint Aubin du Cormier"*.

Béatrice Jess propose un accompagnement et des conseils personnalisés, que ce soit pour la vente ou l'achat d'un bien. *"Bouëxiéraise depuis 7 ans, je connais bien le marché local et je souhaite faire profiter mes clients d'un service de proximité performant à frais réduits avec, notamment une communication soutenue sur Internet (+ de 1500 sites partenaires). En sachant que ce qui compte avant tout pour moi, c'est d'être disponible pour suivre de A à Z le projet de chacun de mes clients."* Que vous ayez un bien à vendre, ou que vous soyez à la recherche d'une maison, ou tout simplement si vous souhaitez connaître le prix de votre bien, n'hésitez pas à la contacter !

Contact : Béatrice Jess. Portable : 06 84 17 78 24
E-mail : beatrice.jess@optimhome.com
Site internet : www.jess.optimhome.com

Un nouveau cabinet d'infirmier

Un nouveau cabinet d'infirmier vient d'ouvrir rue Théophile Rémond. Ronan Buis, natif de notre commune et dourdanais, a décidé de s'installer à son compte début novembre. *"La Bouëxière avec ses 4000 habitants, sa pharmacie, ses quatre médecins, sa maison de retraite et l'ensemble de ses professionnels para-médicaux, peut accueillir un nouvel infirmier."* Ronan Buis a déjà à son actif de nombreuses années d'expérience comme infirmier principalement dans les services de pneumologie et de gériatrie au CHU de Rennes, puis comme infirmier libéral dans des cabinets à Saint Aubin d'Aubigné et Saint Aubin du Cormier.

Ce nouvel infirmier propose tous types de soins permettant le maintien et le traitement de la maladie à domicile : toilette, habillage, prise de sang, injection, vaccination antigrippale, pansements, etc.

Contact : Ronan Buis. 19 rue Théophile Rémond, 35340 La Bouëxière
Tél. : 02 23 27 96 29
Port. : 06 09 20 56 47
Horaires d'ouverture : permanences au cabinet sans RDV le matin de 7h30 à 8h30 et de 12h à 12h30. En dehors de ces horaires, RDV au cabinet ou à domicile.

Un sophrologue pour votre bien être

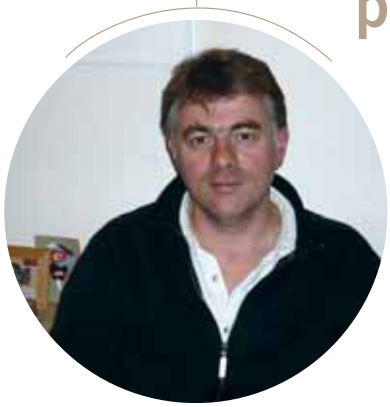

Depuis le mois de septembre, Hervé Le Bitter vous initie à la sophrologie au cabinet infirmier rue Jean-Marie Pavy. Il y a une quinzaine d'années, cet enseignant en musique découvre la sophrologie et décide de suivre une formation à l'Institut de Sophrologie de Rennes dont il est diplômé depuis un an. Mais qu'est-ce que la sophrologie ? C'est de la relaxation dynamique qui associe la respiration à des mouvements simples afin de développer le ressenti corporel et la prise de conscience du corps. *"C'est une technique utilisable au quotidien qui vous apporte bien-être, sérénité et permet de trouver de nouvelles ressources en soi."* Hervé Le Bitter vous propose des cours collectifs ou individuels selon vos attentes. N'hésitez pas à le contacter pour tous renseignements et à venir découvrir la sophrologie.

Contact : Hervé Le Bitter. Cabinet infirmier 29 bis rue Jean-Marie Pavy, 35340 La Bouëxière
Tél : 06 19 05 67 72
E-Mail : sophrolebitter@sfr.fr
Horaires d'ouverture : le jeudi, après-midi et soir, et le vendredi sur rendez-vous. Démarrage de nouveaux cours collectifs le 2 février.
Un mini-stage de sophrologie à l'attention de tout public est proposé le samedi 28 janvier de 14h30 à 16h30 à son cabinet.

Magasin Domial

En complément de leur activité (6Tem Chauffage, énergies renouvelables pour le BBC, plomberie sanitaire, chauffage…), M. et Mme Robert vous accueillent dans leur magasin Domial Electroménager Image et Son, également espace conseil en énergie renouvelable et chauffage.
Contact : M. et Mme Robert. ZA de Bouvrot 35340 La Bouëxière
Tél : 02 99 62 64 14.
Site internet :
www.domial-electromenager.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 17h à 20h. Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h30.

Pétanque : de très bons résultats

1er mai championnat triplette minime à Rennes : Baptiste au centre en blanc champion d'Ille et Vilaine, et Théo, Paul et Melvin finalistes.

Le samedi 19 novembre, la section pétanque de l'Espérance a tenu son assemblée générale.
Une quarantaine de membres sur 80 étaient présents, la municipalité était représentée par M. Bécel et l'Espérance par M. Jeunot.
Cette assemblée a été l'occasion de faire les bilans sportif et financier de l'année, ainsi que de constater la bonne santé et le dynamisme de la section.
Sur le plan sportif, il faut noter quelques résultats intéressants :
- un titre de champion d'Ille et Vilaine en triplette minime avec une participation au championnat de France pour Baptiste, associé à deux jeunes d'autres clubs (défaite en 32e de finale),
- un titre de champion d'Ille et Vilaine en doublette benjamin pour Baptiste et Jeanne-Hélène,
- une équipe féminine qui termine 1re en championnat des clubs,
- l'équipe senior 2 qui termine également 1re en 3e division.

Plus quelques bonnes performances dans les divers championnats d'Ille et Vilaine et de ligue.
Le bureau de la section a été reconduit lors de cette assemblée.
Pour 2012, le club organisera un championnat départemental triplette les 5 et 6 mai, ainsi que les concours et animations habituels.
Les nouveaux licenciés ont été présentés à la fin de l'assemblée.
Les personnes qui souhaiteraient pratiquer la pétanque peuvent s'inscrire sur le site de la section : http://sites.google.com/site/labouexierepetanque/
ou auprès d'Eric Etienne, président de la section au 02 99 62 67 18.
Le bureau et les adhérents de la section pétanque souhaitent à tous les Bouexiérais de bonnes fêtes de fin d'année.

Plus de 80 jeunes au tournoi de badminton !

Quelle belle journée que ce dimanche 13 novembre. Après plusieurs jours de préparation, nous organisions notre premier tournoi officiel de badminton en catégories Benjamin et Minime.
84 enfants venus de tout le département ont été accueillis dès 7h45 dans notre salle de sport rénovée. Merci aux commerçants et artisans d'Art and Co pour la collation offerte à l'arrivée des joueurs et joueuses. Après une annonce de bienvenue et les recommandations d'auto-arbitrage, les matchs ont été lancés après la photo de groupe. Surtout rester dans les délais et ne pas perdre de temps car il nous faut faire jouer 140 matchs avant 17h30 ! Nous tenons à remercier l'équipe de bénévoles et nos très jeunes de l'association sans qui (et il en est de même pour toutes les associations) ce tournoi n'aurait pu se faire. Des matchs de très haut niveau ont ébahi les visiteurs et ont montré aux néophytes que le badminton n'est pas qu'un loisir de plage mais qu'il est avant tout un sport à part entière. Sur les huit tableaux que comptait notre tournoi, deux jeunes Bouëxiérais se sont illustrés. Ludivine Danel qui perd malheureusement en finale et Gaetan Souhy qui accède à la demi-finale. Rendez-vous est déjà pris l'année prochaine pour un tournoi jeune, et un tournoi adulte est déjà prévu le 1er juin 2012. QUELLE BELLE JOURNEE !

ADMR

17 ans de portage de repas ; Yvonne Desiles passe la main

Deux fois par semaine, l'ADMR assure la livraison de repas au domicile d'une quinzaine de personnes grâce au concours de bénévoles. C'est en 1994 que Mme Lebon, présidente de l'association ADMR de La Bouëxière, devenue depuis ADMR du Pays de Liffré, sollicite Mme Desiles sur le projet de mise en place d'un portage de repas. Mme Lebon se souvient : *"Dans le cadre des réflexions menées au sein du réseau départemental ADMR, autour de l'autonomie et du maintien à domicile, est apparue la nécessité de proposer des repas équilibrés à des familles et surtout à des personnes isolées ou fragilisées."* C'est ainsi que, sur La Bouëxière et Dourdain, s'organise un service où les repas, transportés dans des mallettes isothermes. *"Dès le départ*, précise Mme Desiles, *les restaurateurs ont répondu favorablement. Et, depuis, par période de deux mois, à tour de rôle, ils servent des repas confectionnés à La Bouëxière"*. Chaque mois, Mme Desiles et Mme Fourcinais se rendent chez les demandeurs pour la vente des tickets de repas, ce qui permet aux restaurateurs de connaître les quantités à préparer. Mme Desiles se rappelle : *"Nous avions sollicité le Cercle des Retraités ; plusieurs personnes étaient volontaires pour assurer le portage des repas"*. Elle constitue alors un calendrier de tournées affectées à chaque bénévole. Au détour d'une anecdote, on comprend aussi qu'elle a parfois assuré un remplacement au pied levé avec son mari Marcel. Et ce n'est pas sans une certaine émotion qu'elle ajoute : *"Les personnes attendent ça, aussi bien la visite pour la vente des tickets que les livraisons de repas ; surtout qu'ils sont drôlement bons et copieux*". C'est avec reconnaissance pour son action que le C.A. de l'association lui adresse ses plus vifs remerciements et lui souhaite un repos bien mérité. Quoique son implication sera toujours visible lors des animations ADMR et au Conseil d'Administration. L'association remercie également toutes les personnes qui ont participé et participent encore au portage des repas. *"Nous revoyons l'organisation pour continuer à apporter ce service de qualité,* confirme Mme Lebon. *Nous faisons aussi appel à de nouveaux volontaires pour renforcer l'équipe toujours présente. Le portage des repas est un bon moyen d'être acteur dans la solidarité vers les personnes fragilisées"*.

Hommage à Monsieur Albert Hay

C'est avec une vive émotion que nous souhaitons rendre hommage à Monsieur Albert Hay décédé récemment, maire honoraire de notre commune. Nous nous souviendrons de ses qualités humaines reconnues par tous ; de son état d'esprit respectueux, consensuel. Capable de prendre du recul, il le faisait, souvent avec une pointe d'humour. Rassembleur, il aimait à dire : *"Il vaut mieux construire des ponts que des barrières",* ce qui témoignait aussi de son engagement d'européen convaincu. Il a été avec d'autres à l'origine du jumelage de notre cité avec Wingrave et Hambrücken. Pilier de La Bouëxière - Echanges il a été de toutes les manifestations. Sa présence au 850e de la commune d'Hambrücken en mai dernier en est un exemple. A cette occasion, il avait eu l'honneur de défiler dans un carrosse auprès de monsieur Boser ancien bourgmestre, cosignataire avec lui de l'engagement de nos communes respectives. Il n'a eu de cesse d'agir pour le rapprochement des peuples. Maire de notre commune pendant de longues années, il l'a mise sur la voie du développement. Compétent, il a su œuvrer au sein de nombreuses instances, ayant à cœur de mettre en avant La Bouëxière. Nous garderons de lui l'image d'un homme intelligent, simple et chaleureux. C'était un Monsieur, un grand Monsieur il restera.

"Au revoir Albert, nous ne t'oublierons jamais".

Nous adressons à son épouse, à ses proches, nos sincères condoléances.

Alain Cazenave, Président
de La Bouëxière Echanges,
des amis

La Galette Dorée

Galette à l'ancienne
Fabrication artisanale

Se tient à votre disposition
le vendredi de 16h30 à 19h
place de la Mairie à LA BOUËXIÈRE

• *Dépôts journaliers à la boulangerie Noël* •

Prix de gros
pour toutes associations
Pour vos commandes :
Tél. 06 83 92 41 35
ou 02 99 62 67 10

VENTE DE GALETTES À EMPORTER
34, rue de la Forêt
Lundi de 9 h à 15 h • Jeudi de 8 h à 18 h
Vendredi de 9 h à 16 h

Stéphane BOULAND

ACTIVOLT

Électricité générale

Neuf & rénovation
Mise en conformité

Dépannage 6J / 7
06 58 08 70 02

6, impasse Le Clos du Bourg - **LA BOUËXIÈRE**
02 99 62 60 64 - m.bouland@voila.fr

TAXIS - Transports toutes distances

ATB SERVICE

02 99 62 68 97

LA BOUËXIÈRE

Voitures
Minibus 9 places

TPMR
(transport de personnes à mobilité réduite)

Agrée transport de malades

Entreprise de menuiserie
Jean-Luc TOURTIER

Cloisons sèches placo - Isolation

BOIS ■ ALU ■ PVC

ZAC de Bouvrot - Rue Pierre Gillouard
LA BOUËXIÈRE
Tél. 02 99 68 40 07 - 06 83 31 22 19

BOUËX-HAIR Coiff...

Masculin • Féminin • Junior •

Tous les jeudis
-20 %
sur la couleur

9, rue Th. Remond - 35340 LA BOUEXIERE - Tél. 02 99 62 69 12

Maison Gesbert

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Pour toutes vos réceptions :
Apéritifs
Cocktails,
Buffets,
Plats chauds…

Z.A. Bouvrot
5, rue Pierre Gillouard
35340 LA BOUËXIÈRE
Tél. 02 99 62 62 63
Fax 02 99 62 67 30
www.maisongesbert.com

Thierry REBUFFE

Sanitaire ■ Chauffage

Dépannage & Installation

Le Moulin Ory ■ 35340 La Bouëxière
Tél. / Fax : 02 99 62 67 16

Intermarché SUPER

LES SERVICES

Dépôt de pain
Dépôt de photos
CABINE PHOTOS PHOTOCOPIEUSE
GAZ
Station 24H/24

LES HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
9 h 00 - 12 h 30 / 15 h 00 - 19 h 15
Le samedi
Journée continue 9 h 00 - 19 h 00
OUVERT LE DIMANCHE
9 h 00 - 12 h 30

46, rue de la Forêt - La Bouëxière - 02 99 62 63 49

Couleur Blé Noir

Crêpes et Galettes
Pâtisseries Bretonnes

- Sur commande
- Dépôts journaliers à la boulangerie Guillemot (Liffré), La Réauté (Thorigné-Fouillard) et produits livrés par A.M.S35 : ams35@live.fr
- Tous les dimanches matin, marché de Liffré

Malnoë – 35340 La Bouëxière
02 99 04 46 84
06 63 78 08 65
Site : www.couleurblenoir.fr
Mail : nadine@couleurblenoir.fr

E.U.R.L. Pierrick PRIOUL

Artisan maçon

Neuf & Rénovation

- Joints de pierre
- Béton armé
- Terrasses
- Dallages
- Clôtures

15, Touche Ronde - 35340 La Bouëxière
✆ 02 99 04 41 17

BOUESSAY Peinture

PEINTURE - DÉCORATION
REVÊTEMENT SOLS ET MURS
RAVALEMENT

13, avenue des Tilleuls
35340 La Bouëxière
Tél. 06 41 73 26 09
Tél./Fax : 02 23 27 58 81

La Bouëxière Coiffure mixte

Anne-Sophie à domicile

06 32 34 57 06

Votre agence Crédit Agricole...

...à La Bouexière
1, rue Théophile Rémond

LIBRE-SERVICE BANCAIRE 24h/24 7j/7

HORAIRES D'OUVERTURE
→ du mardi au vendredi :
de 9h30 à 12h30 (sans rendez-vous)
et de 14h00 à 18h30 (avec rendez-vous)
→ le samedi :
de 9h00 à 12h30 (sans rendez-vous)
et de 14h00 à 16h00 (avec rendez-vous)

02 99 62 63 45
ca-illeetvilaine.fr
email : labouexiere@ca-illeetvilaine.fr

CRCAM d'Ille et Vilaine, société coopérative à capital et personnel variables, siège social 45 bd de la Liberté 35000 RENNES – 775 590 847 RCS RENNES.

ILLE-ET-VILAINE BANQUE ET ASSURANCES

UNE RELATION DURABLE, ÇA CHANGE LA VIE.

ROYER Jean-Yves

Plomberie - Chauffage

Installations
Fuel - Gaz - Solaire
Pompes à chaleur

19, La Gaillardière - 35340 La Bouëxière
Tél. 02 99 04 45 12

Notaires

ETUDE DE NOTAIRES

Jean-Paul GATEL - Gwendal TEXIER

4 avenue de la Forêt - 35340 LIFFRE
Service négociation : 02 99 23 53 54

VENTES MAISONS

LA BOUEXIÈRE CENTRE

MAISON TRADITIONNELLE de type 6 Indépendante sur 718 m² de terrain
Agencement contemporain - Grand séjour-salon avec cheminée - 4 chambres, double sanitaires, cuisine aménagée et équipée. Terrasse Sud – Très bon état
227 900 € négociation incluse — Classe énergétique : D

RUE DE LA FORÊT. - Une maison en pierres à aménager, comprenant trois pièces plus sanitaires - Grenier et jardinet
114 600 € négociation incluse — Classe énergétique : G

DOURDAIN

PROCHE AGGLOMÉRATION. - Maison ancienne de cinq pièces avec dépendances
Travaux à prévoir – 140 400 € négociation incluse — Classe énergétique : F

BUREAU PERMANENT À LA BOUEXIERE
5 bis rue Théophile Rémond - Tél. 02 99 62 62 64

6 TEM CHAUFFAGE

L'énergie renouvelable

Aérothermie
Bois
Photovoltaïque
Thermodynamique

Chauffage
Climatisation
Électricité
Sanitaire
Électroménager

Financement de vos projets à partir de 2,95 % aves les prêts bleu ciel d'EDF.
Synéco un prêt à 0 % de 1 500 € à 3 000 € sur 12 ou 24 mois.

02 99 62 64 14

6 TEM CHAUFFAGE
www.6tem-chauffage .com

Zone artisanale de Bouvrot
35340 La Bouëxière

MC Menuiserie

Menuiseries

Intérieur & extérieur
BOIS - ALU - PVC

Manu CROYAL
20, allée du désert
35340 La Bouëxière
Tél.: 06 83 11 88 57
Fax : 02 99 62 63 75
Mail : mc.menuiserie@laposte.net

CHANTREL Terrassement

Terrassement
Réseaux - Assainissement
Pose de fosse septique
Terrain à niveler
Empierrement

5, allée George Sand - 35340 La Bouëxière
Tél./Fax : 02 99 62 60 93 - Port. 06 85 32 32 59
philippechantrel@orange.fr

Ombre & Lumière

THIERRY PIET

Artisan peintre décorateur

Papiers peints
Revêtement murs et sols
Staff corniches et rosasses
Revêtements flottants et stratifiés
Ravalement imperméabilisation
Nettoyage de couverture
Agencement d'intérieur
Divers travaux (faïence...)

DEVIS & CONTACT RAPIDE

Prestations de qualité

8, rue Claude Debussy
35340 La Bouëxière
Tél. 02 99 04 46 68
Port. 06 60 84 41 65
Mail : olumiere@laposte.net

TOP SERVICES 35

Tous vos travaux de secrétariat à la carte !

Au bureau ou sur site

Noëlla COELHO
3 bis, Impasse des Châtaigniers - 35340 La Bouëxière
Tél.: 06 63 90 88 16 - Mail : secretariat@topservices35.fr
www.topservices35.fr

OUESTENERGIES RENOUVELABLES

INSTALLATION DEPANNAGE
pour le neuf et la rénovation
Dépannage plomberie et sanitaire

ELECTRICITE GENERALE
Problèmes d'élèctricité : intervention à domicile en urgence !
Automatisme de portail, domotique, Interphone, Alarme, VMC,

Evier, toilettes, canalisation bouchée, fuite d'eau, joints, raccords, flexibles, pvc, robinets, cuvettes, réservoirs de chasse d'eau...

LA BOUEXIERE
NOYAL SUR VILAINE

Portable : 06 21 69 19 18
Bureau : 09 51 94 54 72
Fax : 09 56 94 54 72

infos@ouestenergiesrenouvelables.fr
www.ouestenergiesrenouvelables.fr

COIFFURE APPARENCE
Maître artisan

Du mardi au vendredi
9H00 - 12H00
& 14H00 - 19H00
Journée continue le samedi
8H30 - 16H30

ZAC du Bouvrot - 3, rue Pierre Gillouard
35340 La Bouëxière
Tél. 02 99 62 69 17
http://pagesperso-orange.fr/coiffure-apparence

CDS
Chaudière Dépannage Service

Dépannages
& entretiens
de chaudières
GAZ & FUEL

2 adresses pour mieux vous servir :
4, allée George Sand - La Bouëxière
Z.A. du Placis - B.P. 22 - Bourgbarré
Téléphone : 02 99 04 71 34

SARL GALLERAND

Chape fluide - Chape
Carrelage - Faïence
La signature de votre habitat...

Salle d'exposition sur rendez-vous

La Préhaye
35340 La Bouëxière
Tél. 02 99 62 64 22

Fax 02 99 62 62 99
roger.gallerand@wanadoo.fr
www.carrelage-gallerand.com

E.C.S. Environnement Confort Sécurité

Siret n° 502 319 130 000 14 RCS Rennes – SARL CAPITAL 6 000 €

Electricité-Plomberie-Chauffage

Antennes & Energies renouvelables

INSTALLATION - DEPANNAGE
RENOVATION - EXTENSION

! NOUVEAU ! FOURNITURE ET POSE

CUISINE - ELECTROMENAGER
SALLE DE BAIN - POELE A BOIS

Hall d'exposition de 1600 m² à Saint Didier
Adhérant d'une coopérative d'artisans permettant d'offrir de nouveaux services de proximité et de qualité.

Tél. : 06 50 101 101
Didier Deroiné - Chevré - La Bouëxière

Alain PICHOT
Vente de véhicules neufs & occasions
Tél. 02 99 62 65 51

PRECISIUM

- *Expositions de véhicules d'occasions*
- *Réparations toutes marques*
- *S.A.V. - Paiement en 3,4,5,10 fois avec carte bancaire*

7, rue de Fougères
35340 LA Bouëxière
Fax 02 99 62 61 71
garagepichot@wanadoo.fr
www.pichot-automobile.com

s.a.r.l. **G.C.P.**
BUREAU D'ÉTUDES

> Plans Personnalisés
> Construction Neuve et Rénovation
> Dépôt de Permis de Construire
> Suivi des Travaux

Alexandre GÉRARD

Parc d'Activités de Bellevue - 35340 LA BOUËXIÈRE
✆ 02 99 04 41 04 - Fax 02 99 04 40 55
www.gcp35.com

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETERIES

		La Bouëxière ÉTÉ	La Bouëxière HIVER	Liffré ÉTÉ	Liffré HIVER
L	M	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE
	AM	13H30 18H30	13H30 17H00	13H30 18H30	13H30 17H00
M	M	FERMÉE TOUTE LA JOURNÉE		09H00 12H00	09H00 12H00
	AM			13H30 18H30	13H30 17H00
M	M	09H00 12H00	09H00 12H00	09H00 12H00	09H00 12H00
	AM	FERMÉE		13H30 18H30	13H30 17H00
J	M	FERMÉE TOUTE LA JOURNÉE		FERMÉE TOUTE LA JOURNÉE	
	AM				
V	M	09H00 12H00	09H00 12H00	09H00 12H00	09H00 12H00
	AM	13H30 18H30	13H30 17H00	13H30 18H30	13H30 17H00
S	M	09H00 12H00	09H00 12H00	09H00 12H00	09H00 12H00
	AM	13H30 18H00	13H30 17H00	13H30 18H00	13H30 17H00

Déchèteries fermées les dimanches et jours fériés

Horaires d'été de avril à octobre | Horaires d'hiver de novembre à mars

Accès payant pour les professionnels

Bureau du Sictom des forêts
19, rue de l'école - 35250 CHASNE SUR ILLET
Tél. 02 99 55 44 97
Déchèterie de La Bouëxière
rue Saint-Martin - Tél. 02 99 62 65 50
Déchèterie de Liffré
Z.A. Beaugé - Tél. 02 99 68 63 28

La Bouëxière
www.mairie-labouexiere.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi : 14h à 17h30
Mardi, Mercredi et Jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h30
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30
Samedi : 9h à 12h
Tél : 02 99 62 62 95
Mail : mairie@mairie-labouexiere.fr

Julien Traineau
LA BOUËXIÈRE
06 72 79 37 89

Ar Maen
TAILLE DE PIERRE

- *Restauration*
- *Pierre sèche*
- *Création décoration*
- *Dallage*
- *Rejointement à la chaux*
- *Maçonnerie traditionnelle*

☎ 02 90 78 63 58 - *julientraineau@hotmail.fr*

PRODUITS INNOVANTS
Tables et écrans tactiles
multi-touch et multi-utilisateurs

A partir de Juillet 2011 :
Microsoft Surface V2

Selten

Société SELTEN
8, rue de Chateaubourg
35340 LA BOUEXIERE
http://www.selten.fr
contact@selten.fr
02.99.04.45.06

Tables, écrans et applications disponibles
à la vente ou à la location
DIAPORAMA PHOTOS
PRESENTATION DE CATALOGUES
JEUX
EVENEMENTIEL

Réalisation d'applications sur cahier des charges
dans de nombreux domaines
TOURISME
AUTOMOBILE
OUTIL D'AIDE A LA VENTE
COMPARAISON DE PRODUITS
FINANCE
....
Pour présenter VOS produits

AVIVA

Cabinet Barabe & Duchaigne
Assurances et placements

- Assurances des professionnels
- Constructions
- Entreprises
- Assurances crédits
- Flottes automobiles
- Épargnes retraites *(Point conseil AFER)*

4, rue de la Borderie
35 500 VITRÉ
Tél.:02 99 75 01 58
Mail : olivier.duchaigne@wanadoo.fr

BAGLIONE .35

BAGLIONE 35

SABLES LAVÉS
GRAVILLONS DE COULEURS,
POUZZOLANE
GRANULATS POUR VOIRIES ET BÉTONS

Professionnels et particuliers

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi	Le vendredi
8h00 - 12h00	8h00 - 12h00
13h30 - 17h30	13h30 - 16h30

Tél. 02 99 62 62 80

RÉPARATION - DÉPANNAGE - VENTE
de matériel de motoculture

Affûtage chaînes de tronçonneuse

Enlèvement à domicile

Motoculture Réparation Vente

Réparation auto

MECADO

LA BOUËXIÈRE - 02 99 04 43 00

MR DÉSIRS D'ESPACES
ARCHITECTURE & URBANISME

Démarche environnementale
pour vos projets de
- Constructions neuves
- Rénovations

Permis de construire - Appels d'offres
Suivis de travaux - Expertises

Maryvonne Rigourd - Architecte D.P.L.G.
54, Bd Villebois Mareuil - 35000 RENNES
Tél. 02 99 32 22 16 - Fax 02 99 53 31 93
Mail : rigourdm.architecte@wanadoo.fr

Électricité Générale

- Neuf
- Rénovation
- Dépannage
- Automatisme
- Petit tertiaire

9, rue François René de Chateaubriand
35340 La Bouëxière
Tél. 02 99 04 41 56 - Fax 02 99 04 41 81
E-mail : danelec35@orange.fr

PC-Breizh

SERVICES INFORMATIQUES
pour professionnels et particuliers

Jürgen Buser
12 Touche Ronde
35340 La Bouëxière
06 45 54 29 54
09 72 11 89 48

maintenance
dépannage
formation
conseil
vente
web

www.pc-breizh.fr

Oliveira Ravalement

Ravalement neuf et rénovation
Joint de pierre
Lavage façade

Z.A. de Bouvrot
Rue Pierre Gillouard
35340 LA BOUËXIÈRE
Port. 06 23 45 19 02

O.P. Ravalement

Enduit - Monocouche projeté

NEUF • RÉNOVATION
JOINT DE PIERRE

15 ans d'expérience professionnelle

ZA de Bouvrot - 35340 LA BOUËXIÈRE
✆ 02 99 04 44 40 - Fax 02 99 62 66 58

Conception & impression : GPO - Thorigné - 02 99 62 49 40 - Imprimé sur papier aux normes PEFC et FSC Développement durable